

SENAT DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE 1996-1997

Commission d'enquête parlementaire
concernant les événements du Rwanda

COMPTE RENDU ANALYTIQUE
DES AUDITIONS

Mercerdi 7 mai 1997

S O M M A I R E

AUDITION DE M. MICHEL QUERTEMONT,
AUMONIER MILITAIRE

(Orateurs : MM. Quertemont, Verhofstadt, Mahoux, Hostekint, Destexhe, Jonckheer, Mme
Willame-Boonen, Mme Dua, MM. Ceder, Goris, Mme Thijs, M. Caluwé)

Le Compte rendu analytique des auditions qui se déroulent à huis clos
est distribué uniquement aux membres de la commission

PRESIDENCE DE M. SWAELEN, PRESIDENT

La réunion est ouverte à 15 h 50 m.

AUDITION DE M. MICHEL QUERTEMONT, AUMONIER MILITAIRE

M. le Président.—M. Quertemont a proposé lui-même de venir témoigner devant notre commission. Je vous demande de prêter serment. Vous avez le droit de ne pas faire de déclarations qui pourraient ultérieurement être utilisées contre vous. (*M. Quertemont prête serment.*)

Votre témoignage est important dans le cadre de l'assassinat des dix paras.

Je vous propose de nous faire un bref exposé et les membres de la commission poseront ensuite leurs questions.

M. Quertemont.—Je voudrais tout d'abord retracer les événements du 7 avril au matin. J'ai été réveillé par les missionnaires de Kicukiro et, depuis le véhicule du capitaine Lemaire, j'ai pu suivre le déroulement des faits.

Je me suis immédiatement rendu compte que quelque chose ne fonctionnait pas et que nous n'étions pas à la hauteur de la situation. Certains ont affirmé qu'il fallait intervenir et d'autres ont dit le contraire. Mais je voudrais, en ce qui me concerne, m'en tenir aux faits afin de souligner un certain nombre de dysfonctionnements.

A 9 h 6 m, le lieutenant Lotin envoie un message de détresse. Finalement c'est encore une chance car on aurait pu n'avoir aucune nouvelle de lui.

A 9 h 8 m, le colonel Dewez renvoie la balle à l'échelon supérieur. Cette réaction sur un si court laps de temps me fait penser que, instinctivement, il se débarrasse du problème. Le secteur lui répond que seul le téléphone peut être utilisé mais qu'il n'y a plus de contact avec l'observateur sur place.

Pendant une heure trente, rien ne se passe. A 10 h 30 m, la rumeur circule selon laquelle des Casques bleus ont été abattus. C'est le branle-bas de combat et le colonel Dewez recontacte le secteur.

Il dit qu'il va discuter avec d'autres officiers. Cela dure 1 h 20 m. Ce laps de temps me paraît long dans une situation de crise. Un deuxième point important est que, malgré cette situation, il ne va jamais rencontrer le colonel Marchal qui se trouve dans la même villa. L'explication est que Marchal est au téléphone pour demander des ordres mais aussi pour donner une interview dans laquelle il dit que des hommes sont encerclés, mais que cela s'arrangera.

Lorsque le colonel Dewez retourne à son PC, on lui remet le numéro de téléphone du commandement de FAR. Alors qu'on était là depuis des mois, on ne disposait pas encore de ce numéro !

Le porte-parole du Ministère de la défense indique qu'on a privilégié le dialogue à l'affrontement. En fait, on n'a rien fait.

On a vite parlé de notre assistance mais mon sentiment reste que nous n'étions pas à la hauteur d'une situation de crise.

M. Verhofstadt (VLD).—En 1994, vous avez fait un témoignage qui a été remis à la commission dirigée par le Général-major Uytterhoeven. Vous y déclarez que: « Même si certains veulent faire croire que cette mission s'est bien déroulée, il faut constater qu'il y a eu des manquement graves dans le déroulement de la mission MINUAR ». Je voudrais que vous répétiez tout cela.

Avez-vous des détails à nous donner sur ces points-là ?

M. Quertemont.—Je ne renie rien de ce que j'ai écrit à cette époque. Le premier point a été débattu à plusieurs reprises, notamment lors du procès du colonel Marchal. On a agi au Rwanda comme si on envoyait pour encadrer un manifestation dix gendarmes non armés sans prévoir une situation de crise. Pourquoi n'a-t-on pas prévu ce type de situation de crise ?

Le fait de disperser les cantonnements constitue déjà un hérésie. Le matériel était constitué des rebus de la Somalie. L'armement était en réserve: on n'a jamais pu le sortir. En août 1994, on a retrouvé derrière l'aéroport de Kigali, un énorme container de munitions lourdes provenant de Somalie. Personne n'y avait pensé. On a donc dû renvoyer une équipe à Kigali pour le rechercher et faire signer un document antidaté au général Dallaire. De mémoire, c'est le capitaine Maes qui s'en est chargé. Les hélicoptères, les pilotes ne se trouvaient pas sur la même base. Quant aux moyens médicaux, on ne pouvait plus donner de soins aux Rwandais blessés car on n'avait pas assez de matériel pour soigner à la fois les Rwandais et les Belges.

C'était une mission à la petite semaine. Autant la préparation pour la mission en Somalie avait été longue précise, autant au Rwanda nous n'avons reçu que quelques cours. Chaque cantonnement était également limité en munitions. J'ai été un des premiers à souligner la non-assistance à personne en danger en parlant des gens de Kicukiro. On s'est rapidement rendu compte qu'on allait devoir les abandonner à leur sort. Quand nous sommes partis, nous pouvons dire que nous avons raté notre mission.

Le système ONU s'est révélé impuissant. Le système était-il mauvais ou l'interprétation qui en a été faite ? Les forces d'élite que sont les paras ont ressenti un grand sentiment d'impuissance face à tous les délits auxquels ils ont assisté sans pouvoir intervenir.

Sur le chapitre concernant l'inefficacité du commandement, je dirais qu'à un moment on s'est demandé qui commandait. Le colonel Dewez obéissait au colonel Marchal, mais parfois il semblait obéir à d'autres ordres venant de l'ambassade. Les règles d'engorgement étaient ce

qu'elles étaient. Mais il y a eu un manque d'adaptation de ces règles. On a eu à faire à un commandement plus catholique que le pape. Les chefs auraient pu décider à un moment de changer leur fusil d'épaule. Cela ne s'est jamais fait.

M. Mahoux (PS)—Vous êtes ici comme un porte-parole. Il serait intéressant de pouvoir interroger les gens que vous côtoyiez tous les jours. Comment pensez-vous que les règles d'engagement étaient perçues par les soldats ? De quelle manière les troupes belges et la MINUAR percevaient-elles les objectifs de paix de la mission ? Pouvez-vous expliciter ce que vous entendez par une rupture dans le chaîne de commandement ?

Enfin, en ce qui concerne l'information que vous auriez eue à propos de l'existence de deux containers de munitions, cela semble effectivement être le cas. On en aurait trouvé la trace à l'aéroport de Kigali au mois d'août et elles auraient ensuite été transférées à la MINUAR mais on ne sait pas ce qu'elles sont véritablement devenues. Que savez-vous à ce propos.

M. Quertemont.—Le mandat étant différent de celui de la Somalie, il était logique que nos soldats soient conditionnés autrement. Le commandement voulait éviter que ne se répètent au Rwanda les exactions commises en Somalie.

Si les soldats ont mal compris les règles d'engagement, c'est de la responsabilité des officiers. Il est un fait que des contestations se sont exprimées à plusieurs reprises notamment à propos de l'utilisation de mitrailleuses sur les jeeps. Leur usage paraissait inadéquat parce que trop agressif. Le lieutenant Lotin aurait pour sa part compris qu'il fallait que ces armes ne soient pas visibles. A la fin du mois de mars, un bataillon a également demandé l'envoi d'armes FNS parce qu'il fallait préférer celles tirant au coup par coup plutôt que des salves.

Ainsi, il y a eu inconsciemment la volonté de se faire plus catholique que le pape à propos de l'interprétation de règles d'engagement. Cet état d'esprit a continué après la crise.

Quant aux chaînes de commandement, on a eu une impression de pagaille d'autant plus qu'on était facilement au courant des divergences entre officiers puisque tout le monde partageait le même réseau, ce qui n'avait pas été le cas en Somalie.

M. Mahoux (PS).—Aviez-vous perçu avant le 7 avril une rupture dans la chaîne d'autorité ?

M. Quertemont.—Non, mais avant, tout était calme. Ensuite, par des interférences, on a entendu une altercation entre le colonel Marchal et le colonel Dewez sur l'opportunité de maintenir les missions dans la nuit du 7 et sur la question du regroupement des ressortissants. Le colonel Dewez était favorable à une évacuation.

M. Mahoux (PS).—A votre avis, les soldats auraient-ils une perception claire de la notion de mission de la paix ?

M. Quertemont.—Il est parfaitement possible d'intégrer la notion de paix dans l'armée mais il faut des gens capables de commander les paras et disposer de suffisamment de temps. Evidemment, lorsque la situation change sur le terrain, l'appréciation des soldats change

également. Ils ont eu l'impression d'être incompris lorsqu'ils ont essayé d'attirer l'attention sur ce qui se tramait.

Concernant le container de munitions, je vous invite à convoquer le commandant Maes. L'attaché militaire à Kigali ayant signalé la présence de containers de munitions, le commandant Maes a conduit une mission sur place.

Il a constaté que ce matériel venait de Somalie et est arrivé après le bataillon. Un compromis a été suggéré pour la reprise du matériel lors d'une rencontre avec le général Dallaire.

M. Hostekint (SP) (en néerlandais).—J'ai compris que votre grade à l'armée est celui de major et que vous étiez au Rwanda à partir du début jusqu'au retrait en avril. Est-ce exact ? Dans votre témoignage écrit, vous avez été très dur pour les militaires et plus particulièrement pour les officiers supérieurs. Vous les accusez d'incompétence et de non-assistance à personnes en danger. Quels officiers visez-vous exactement ?

Pour leur défense, ceux-ci arguent qu'ils n'étaient pas informés de la gravité de la situation. Ils n'auraient pas eu connaissance de l'existence de caches d'armes, d'un climat anti-Belge et d'un plan de génocide. Que pensez-vous de ces arguments ?

M. Quertemont.—Je ne suis pas un militaire. Je suis un aumônier, c'est-à-dire un civil assimilé aux forces armées. Le document dont vous disposez a été adressé à mon chef qui me demandait pourquoi je ruais dans les brancards.

M. Mahoux (PS).—Qui est votre chef ?

M. Quertemont.—C'est l'aumônier-chef.

M. Mahoux (PS).—Et son chef ?

M. Quertemont.—Dieu le Père.

M. Verhofstadt (VLD).—Quand avez-vous écrit ce document ?

M. Quertemont.—Nous sommes revenus le 21 avril. Le 24 ou le 25, les compagnons du peloton Mortier ont rédigé une lettre ouverte chez moi. J'ai donné ma démission. Trois jours plus tard, j'ai été convoqué par l'aumônier-chef. Ce document contient mon analyse des faits sur base du mois que j'ai passé là-bas. Je suis en effet arrivé au milieu du mois de mars.

La lettre ouverte parle d'incompétence, d'inaction et de refuge derrière les règles de l'ONU. Ce n'était pas trop mal vu. A cette époque j'étais fâché à l'égard de certaines personnes. Aujourd'hui, je suis plus nuancé car je crois qu'elles ont été, elles aussi, coincées. Nous n'avons pas été à la hauteur de la situation de crise. L'opération a été mal torchée dans sa préparation et dans son exécution. La seule mission qui a été bien accomplie est l'évacuation des gens car, dans ce cadre, nous pouvions nous baser sur un schéma routinier. En ce qui concerne l'aide à la population et à nos camarades, c'est un échec total. Comment voulez-vous expliquer à des

commandos envers lesquels on est très exigeant à l'entraînement, et auxquels on inculque le devoir s'entraider et de ramasser les blessés, que l'on n'est pas capable de réagir correctement parce que, quelque part, on est bloqué ? Chaque échelon comptait sur l'échelon supérieur pour régler le problème avec les FAR. On n'a pas réagi lors du premier appel de détresse du lieutenant Lotin. Un certain nombre de soldats ont donc perdu confiance dans leur commandement.

On vous a expliqué qu'on manquait de renseignements car il n'y avait pas de service de renseignements. Des messages circulaient pourtant. Les missionnaires chez qui je vivais répétaient que quelque chose de grave se préparait. Il ne fallait donc pas être un grand barbouze pour glaner des informations. Je ne sais cependant pas pourquoi certains renseignements ne sont pas redescendus. Le SGR était très bien renseigné mais il n'a pas transmis ses informations aux échelons inférieurs. Pourtant, en Somalie, les alertes étaient rapidement données.

M. Mahoux (PS).—Pourtant, dans tous les documents dont nous disposons, il n'est pas beaucoup question des missionnaires et des informations qu'ils collectaient.

M. Quertemont.—Je n'ai pas discuté avec tous les missionnaires. Les miens étaient peut-être mieux renseignés. L'un d'entre eux, le père Roger, écoutait RTL M dans les deux langues et rédigeait son petit rapport quotidien.

M. Mahoux (PS). —Vous recevez des informations importantes mais vous ne les transmettez pas.

M. Quertemont.—C'est exact, je ne les ai pas transmises.

M. Destexhe (PRL-FDF).—Vous avez déclaré que la mission était mal "torchée". Y a-t-il eu intimidation des autorités politiques ou militaires pour que les hommes n'en parlent pas ?

M. Quertemont.—Je dois répondre que oui. Il y a plusieurs étapes. La première fait suite au rapport Uytterhoeven et au fait que les paras ont brûlé leur béret bleu. Le colonel Dewez s'est cru obligé à cette occasion de faire un speech à Nairobi pour rappeler qu'on pouvait témoigner sur les faits mais qu'il se réservait l'analyse. J'ai également été appelé par l'aumônier en chef qui m'a conseillé de me taire. Je pense que cela faisait suite à un entretien qu'il avait eu avec le général Charlier. On nous a également imposé un devoir de réserve afin de maintenir la sérénité avant et pendant le procès du colonel Marchal. Nous avons subi des menaces indirectes basées sur de arguments disciplinaires. Enfin, la pression la plus sournoise consistait à dire que si on continuait à incriminer le commandement, cela se répercuterait sur les conclusions du comportement du lieutenant Lotin.

M. Jonckheer (Ecolo).—Estimez-vous tout cela plausible ?

M. Quertemont.—Oui; Je ne crois pas que cela soit le fait de l'armée en tant que telle. Il y a eu des eux d'influence et d'intimidation. Avant le procès du colonel Marchal, on nous a expressément demandé de ne pas tout dire. On a également fermé les robinets de l'aide

financière privée recueillie par des militaires aux familles. On ne voulait pas financer l'asbl « In memoriam » pour payer un avocat.

M. Mahoux (PS).—Faut-il comprendre que de l'argent collecté pour les familles a été détourné ?

M. Quertemont.—Pas exactement. L'argent récolté a été affecté à un autre but.

M. Destexhe (PRL-FDF).—Est-il exact que vous avez été obligé de défiler et de saluer en béret bleu peu après le 15 avril ?

M. Quertemont.—Je sais qu'on s'est posé la question de savoir s'il fallait défiler le 15 juin en béret bleu ou vert. Si je me souviens bien, nous avons défilé en bleu. C'était symbolique à l'époque mais peu important.

M. Destexhe (PRL-FDF).—Comment a été perçue la promotion du colonel Dewez ?

M. Quertemont.—Tout le monde a dit que c'était prématuré sans pour cela affirmer qu'il ne le méritait pas. Néanmoins les familles ont perçu cette nomination comme une gifle. Cette nomination pouvait également être un signal de l'arme visant à renforcer sa conscience collective et à indiquer que rien n'était à reprocher au colonel Dewez.

Cette nomination fait partie de l'ensemble des maladroites accumulées par l'armée vis-à-vis des familles. Dans ce domaine, il reste un gros effort à faire, même si ce problème me semble mieux cerné par le ministre Poncelet. Je suis persuadé qu'on aurait mieux pu aider les familles à vivre leur deuil.

Mme Willame-Boonen (PSC).—Vous tenez vos renseignements de vos compagnons d'armes. C'est le reflet de votre vie quotidienne et du mois que vous avez passé sur place. Veniez-vous là-bas une vie paroissiale ou étiez vous effectivement présent sur le terrain ?

Avez-vous rencontré le colonel Marchal et le général Dallaire dans l'exercice de votre rôle de commandement moral ?

Enfin, je voudrais que vous précisiez ce que vous entendez lorsque vous parlez d'incompétence de certain chefs et lorsque vous dites qu'IO 8 était un secret de polichinelle ?

M. Quertemont.—Je suis tout le temps avec les soldats. Je n'ai donc pas un rôle paroissial. Je suis parachutiste comme eux et mes contacts viennent de là. Les confidences que je recueille c'est parce que je suis avec eux et que je partage leur existence. J'analyse ensuite ce qu'ils me racontent. En ce qui concerne le secret de polichinelle IO 8, je vise ici le fait que lorsque la brigade para arrive, il nous était interdit d'aller leur dire bonjour et qu'on devait se parler en néerlandais. Car il ne fallait pas qu'il y ait confusion entre troupes ONU et belges. Cela ne me paraît pas très sérieux.

En ce qui concerne la tentative de récupération de l'histoire, je crois qu'on a voulu essayer de récupérer notre cri et disqualifier notre avis comme partial.

Enfin, je n'ai jamais rencontré le général Dallaire bien que je le lui ai demandé. J'ai eu beaucoup de contacts avec Marchal et Dewez, avant, pendant et après les événements, mais ce n'était pas dans le but de discuter de la situation en tant que telle.

Mme Dua (Agalev) (en néerlandais).—Dans le rapport, il est question de l'incompétence de certains chefs et on cite trois cas. De quels cas s'agit-il ?

Aviez-vous le sentiment qu'après l'assassinat, les soldats voulaient poursuivre leur mandat pour empêcher le génocide et aider la population ? Il est en effet important de savoir si l'état d'esprit des troupes a joué un rôle lors du retrait.

M. Quertemont.—L'incompétence vise clairement l'un ou l'autre officier. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de citer des noms ici. Je le ferai à huis clos. Je traiterai en même temps le problème de la lâcheté.

Si on avait dû continuer la mission sans renfort, cela aurait été difficile. Nous étions depuis une quinzaine de jours 24 heures sur 24 « dans le trou ». Il y a des limites. Mais il y avait les Français et la brigade paras. Une relève aurait pu par contre être organisée.

Mme Dua (Agalev) (en néerlandais).—Il est donc inexact que les troupes ne voulaient pas immédiatement quitter le Rwanda. Si l'on avait envoyé des renforts, elles seraient vraisemblablement restées.

M. Quertemont.—Ce sont des hommes d'action qui ont été très vexés. Les hommes ne demandaient pas à détalier, au contraire. Le colonel Deveze voyait la possibilité de continuer.

M. le Président.—Un des arguments avancés pour le retrait des militaires belges fut notamment la colère de ceux-ci sur place.

M. Quertemont.—Les hommes étaient très prudents et méfiants, mais je n'ai pas perçu d'agressivité. Tout c'est passé avec une grande rigueur et beaucoup de retenue dans l'utilisation des armes.

M. Ceder (Vlaams Blok) (en néerlandais).—De quelle heure à quelle heure avez-vous écouté le 7 avril les messages diffusés à la radio ?

M. Quertemont.—J'ai pris connaissance du réseau vers 5 heures, 5 h 20 m du matin. Le capitaine Marchal signalait que cela commençait à chauffer à son barrage. Je me souviens avoir quitté le réseau vers 9 heures car quand j'ai entendu que cela ne se passait pas bien, j'ai eu besoin d'aller me calmer dehors. Vers 10 heures, j'ai entendu le message suivant, qui demandait s'il y avait des nouvelles du peloton de Lotin.

M. Ceder (Vlaams Blok) (en néerlandais). — Vous souvenez-vous si le lieutenant Lotin a mentionné le nombre de personnes auxquelles il était confronté ? C'est important pour savoir dans quelles circonstances il a décidé de déposer les armes.

M. Quertemont.—Je ne me souviens pas qu'il y ait eu des précisions quant à l'ampleur de la menace. Je n'ai pas l'appel de Lotin car son message ne passait pas au réseau bataillon. Ce que j'ai entendu, c'est la réaction du capitaine Marchal. Vous devez donc vous fier à ce qui a été écrit. Quant à la localisation, elle vient du PC secteur.

M. Goris (VLD).—A première vue, il y a une contradiction entre ce qu'a dit le colonel Dewez et vos déclarations. Le colonel Dewez aurait déclaré que vu l'armement léger, toute opération aurait été suicidaire mais si le lieutenant Lotin avait dit qu'il y avait des morts, il aurait foncé.

M. Quertemont.—Il m'a effectivement dit cela. On avait la chance que quelqu'un crie au secours, mais comme il n'y avait pas encore de morts, on n'est pas intervenu.

M. Ceder (Vlaams Blok) (en néerlandais).—Vous avez dit que le colonel Dewez avait assisté à une réunion de crise durant une heure et vingt minutes. Le colonel Marchal n'aurait pas été présent à cette réunion. Avec qui le colonel Dewez s'est-il alors réuni ? Quand cette réunion a-t-elle exactement eu lieu ?

M. Quertemont.—Ce qui s'est réellement passé dans la villa est un grand mystère. Le colonel Dewez traverse vers 10 h 30 m et apprend qu'il pourrait y avoir des morts. On n'a jamais très bien su qui il avait rencontré. Avec les officiers il a peut-être analysé les possibilités d'intervention. Il a dit que le colonel Baudouin n'y était en tout cas pas. On lui a remis un numéro de téléphone supplémentaire pour la permanence des FAR. Nous avons toujours cru que le colonel Dewez avait rencontré le colonel Marchal, mais celui-ci l'a nié. D'après le chauffeur du colonel Dewez, ils se seraient bien rencontrés dans le couloir de la maison. Celle-ci étant très petite, il serait étonnant qu'ils ne se soient pas parlé ou rencontré.

M. Jonckheer (Ecolo).—En arrivant à Kigali, vous avez eu l'impression que le climat général était assez calme. D'un autre côté, un des pères sur place vous a fait part de ses inquiétudes lorsqu'il entendait ce qui se disait sur les ondes de RTL. Quel était le climat ?

M. Quertemont.—Le climat anti-Belge et la dégradation de la situation n'étaient pas perceptibles dans le rue. La population n'était pas hostile, au contraire. Mais il y avait des tensions dans le milieu militant.

Personnellement je n'ai rencontré de difficultés qu'à l'annonce de la mise en place du gouvernement de transition, lorsque des militants ont crié aux soldats belges de rentrez chez eux. Quant aux missionnaires, ils devaient certainement mieux percevoir les choses car ils étaient directement en contact avec la population qui les informait de ce qui se passait, des réunions, etc.

Les militaires ne pouvaient bien percevoir la dégradation de la situation.

M. Verhofstadt (VLD).—Est-ce normal que le S 2 en fasse état dans ses rapports ?

M. Quertemont.—Oui.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais).—Vous avez quitté la Belgique le 21 mars pour le Rwanda. Dans la presse, il était déjà question d'un climat anti-Belge. En avez-vous parlé avec les paras, éventuellement en dehors des réunions, ou de manière informelle ?

M. Quertemont.—Si des difficultés étaient perceptibles lors de l'évacuation, on restait confiant. C'est la même réaction qu'on a eue le 7 au matin.

M. Hostekint (SP) (en néerlandais).—Avez-vous participé à la préparation de KIBAT II, plus particulièrement à la préparation psychologique et à la communication d'informations sur la situation au Rwanda ?

Est-il exact que cette préparation n'a pas été faite de manière approfondie ?

M. Quertemont.—Il est de fait que la préparation a été fort courte et quelque peu bâclée.

Mme Thijs (CVP) (en néerlandais).—Lorsque vous êtes revenu en Belgique, vous avez parlé avec les familles. L'avez-vous fait de votre propre initiative ou avez-vous dû demander l'autorisation ?

M. Quertemont.—Mon statut ne m'impose pas de demander l'autorisation. Je l'ai fait d'initiative car j'estimais que c'était de mon devoir d'assister les familles. J'ai tenu le commandement au courant de l'évolution de mes relations avec elles.

M. Caluwé (CVP) (en néerlandais).—Quand avez-vous entendu pour la première fois la rumeur selon laquelle l'avion du président avait été abattu ?

M. Quertemont.—Cette première rumeur doit se situer aux alentours de 6 heures du matin. Le sergent chargé de protéger la radio Rwandaise où devait parler Mme Agathe, n'a pu se rendre sur les lieux, les forces rwandaises l'empêchant de passer, affirmant que les Belges avaient commis l'attentat contre l'avion présidentiel.

M. Mahoux (PS).—Était-il prévu de créer à Kigali une radio telle que celle qui existait à Kismaayo à l'intention des Belges ?

M. Quertemont.—Oui, le studio était monté. Nous avons réalisé un essai le 1er avril.

M. Mahoux (PS).—Quelle était la fréquence ?

M. Quertemont.—On pouvait émettre à 30 ou 40 km. Les émissions étaient surtout destinées à Kigali. Le colonel Marchal espérait pouvoir s'en servir comme ralliement lors de l'évacuation.

M. Mahoux (PS).—Avez-vous eu des problèmes pour obtenir cette fréquence ?

M. Quertemont.—Oui, on nous a donné une fréquence puis on nous l'a retirée.

M. Verhofstadt (VLD).—Avait-elle pour but de servir d'anti-RTL M ?

M. Quertemont.—Non, mais elle aurait peut-être dû.

M. Mahoux (PS).—Le major Guérin fait état de fait que l'exemple de la discipline au sein de KIBAT I n'était pas donné par le quartier général.

M. Quertemont.—Je vous livrerai mon opinion à huis clos.

M. le Président.—Nous poursuivons cette séance à huis clos.

La réunion publique est close à 17 h 35 m.